



Pension alimentaire: changement de situation

Par **cubi**, le **04/12/2008** à **15:22**

bonjour, mon ex-femme a refait sa vie depuis 1 an et demi maintenant et s'est installée avec cette personne depuis 1an. Ils travaillent tous les deux et touchent l'un comme l'autre une pension alimentaire et toutes les aides (elle a la garde de nos filles et lui a la garde de ses enfants) pour ma part je me suis remarié je viens d'avoir une petite fille qui a 4mois, et je suis le seul à subvenir au besoin de ma famille ma femme ne travaillant pas pour le moment et ne touchant aucun chômage. les seules aides qui nous sont accordées sont 170 euro par mois de la caf et 45 euros d'apl. je suis tout à fait pour payer une pension alimentaire mais quand j'entend mon ex femme me menacer d'augmenter la pension alors qu'au final avec son conjoint il gagne le double de moi voir plus j'aimerais savoir quelles solutions s'offrent à moi? merci cordialement

Par **Marion2**, le **04/12/2008** à **17:21**

Bonjour, Si vous souhaitez une modification du montant de la pension alimentaire, saisissez le JAF en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de votre ex-épouse. Cordialement